

BAFA

POUR UNE ANIMATION
CRÉATIVE ET ENGAGÉE

LE BAFA MÔM'ARTRE, CRÉATIF ET ENGAGÉ

En s'appuyant sur l'expérience de ses centres d'accueil, des enfants de 4 à 11 ans et de nombreux projets artistiques et culturels, le Réseau Môm'artre étend son engagement éducatif en transmettant son savoir-faire aux futurs animateurs grâce à une formation BAFA basé sur une pédagogie :

- PARTICIPATIVE ET COOPÉRATIVE
- POSITIVE ET INCLUSIVE
- DE PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

L'objectif est de favoriser chez l'enfant le développement de la confiance en soi, de la créativité et de créer les conditions d'un vivre ensemble solidaire en faisant émerger le respect de soi et des autres.

* MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation est composée de modules variés et créatifs :

- 30% de modules « théoriques » tels que la connaissance de l'enfant ou la réglementation
- 30% d'analyse des expériences vécues en stage pratique
- 30% de pratique sur la thématique animation artistique et culturelle

Nous utilisons des méthodes favorisant l'échange et la participation de tous, et des outils issus de nos expériences en accueil collectif de mineurs et des cas concrets vécus en situation professionnelle :

- Des méthodes de formation actives et participatives (théâtre forum, débat mouvant...)
- Des mises en situation d'animation artistique et culturelle : expérimenter des petits jeux, des grands jeux, des activités d'éveil, de création et d'expression
- Des visites et rencontres favorisant l'ouverture culturelle
- Des temps collectifs pour analyser et choisir sa posture

* PUBLIC CONCERNÉ

- Toute personne désireuse de travailler avec des enfants de 3 à 17ans
- Les prérequis nécessaires sont : avoir validé son stage de formation générale (8 jours) et son stage pratique (14 jours) depuis moins de 30 mois.

APPROFONDISSEMENT

ANIMATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE
Formation accueillie dans une structure culturelle

* OBJECTIFS & COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs :

De préparer l'animateur à exercer les 5 fonctions suivantes :

- Assurer la **sécurité physique et morale** des mineurs
- Participer à l'accueil, la communication et au **développement des relations** entre les différents acteurs
- Participer, au sein d'une équipe, à la **mise en oeuvre d'un projet pédagogique**
- **Encadrer et animer** la vie quotidienne et les activités
- **Accompagner les mineurs** dans la réalisation de leurs projets

D'accompagner l'animateur vers le développement des 4 aptitudes principales lui permettant de :

- Transmettre et de **faire partager les valeurs de la République**, notamment la laïcité
- **Construire une relation de qualité** avec les membres de l'équipe pédagogique et les mineurs, qu'elle soit individuelle ou collective, et de veiller notamment à prévenir toute forme de discrimination
- **Situer son engagement** dans le contexte social, culturel et éducatif
- Apporter, le cas échéant, une **réponse adaptée aux situations auxquelles les mineurs sont confrontés**

Les modules d'approfondissement ont pour objectif d'apprendre à :

- Proposer des **activités en cohérence avec les différents projets**, PEDT et la pédagogie d'établissement
- **Trouver des contenus** pour les activités
- **Evaluer son projet**
- **Se sentir légitime et en confiance** sur la thématique de l'animation artistiques et culturelle

* MOYENS TECHNIQUES

- Une **salle commune** de minimum 80m² + une **salle de travail** en sous-groupe
- Mise à disposition d'un projecteur, de tables et de chaises
- De **matériel papeterie** et d'art plastique
- Mise à disposition de **supports pédagogiques** : mallette pédagogique, ressources pédagogiques

* CONTENUS

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur permet d'encadrer temporairement des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (plus généralement appelés colo/centres de vacances et centres de loisirs). Il est non professionnel mais reconnu comme une base pour les employeurs. Ces accueils ont vocation à offrir aux enfants et aux jeunes des activités éducatives adaptées à leurs besoins, durant les temps de loisirs et de vacances.

L'ensemble des temps de travail lors d'une session de formation générale du BAFA visent à préparer les futurs animateurs à exercer leurs fonctions, notamment en travaillant :

- la **posture éducative** de l'animateur, pour une animation positive et inclusive
- la **réglementation liée à l'accueil collectif de mineurs** pour animer en sécurité
- l'**animation de projet d'activités de qualité**, créatives et engagées
- la **mise en place d'un cadre bienveillant** dans la gestion de la vie quotidienne

* MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'équipe de formation dispose de plusieurs moyens d'évaluation pour formuler un avis favorable, ou non, à l'issue du stage.

L'évaluation est basée sur les critères de référence du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sport, liés aux **5 fonctions et 4 aptitudes de l'animateur**.

Les moyens d'évaluation primordiaux sont :

- la **ponctualité**,
- le nombre de **prises de parole** et leur pertinence,
- l'**assiduité dans le rendu** des documents,
- l'**attitude** envers le groupe

Un entretien individuel de mi-parcours et de fin de stage est organisé pour accompagner et suivre au mieux les stagiaires vers l'acquisition des compétences attendues.

Le BAFA n'est acquis qu'après avoir validé cette 3^{ème} étape du bafa approfondissement.

* FORMATEURS & INTERVENANTS

Les membres de l'équipe du service de formation de Môm'artre sont disponible pour vous répondre :

- Un.e **directeur.rice de formation** qui est votre responsable pédagogique lors de la formation
- Des **formateur.rice.s expérimenté.e.s** qui sont vos interlocuteurs pédagogiques lors de la formation
- Une **assistante formation** disponible pour toute question administrative (inscription, financement, réclamation...)
- Une **coordinatrice de formation** disponible pour tous besoin de médiation (conflits, réclamation) et référente handicap

INFOS PRATIQUES

La formation générale dure **6 jours, soit 48h**.

Elle est organisée **de 9h à 17h30**

Tarif : 430€/ aides au financement possible selon votre situation

Pour toutes questions, informations, difficultés, réclamations ou situation de handicap :

formation@momartre.com

09 72 44 46 66 -06 62 32 75 79

formation@momartre.com

www.momartre.net

INSCRIPTION

-**Etape 1 : Inscription obligatoire** sur le site du Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse : www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd

Obtention du n° Jeunesse et Sports, indispensable pour s'inscrire au BAFA.

-**Etape 2** : Rendez-vous sur www.momartre.net/bafa pour retrouver l'ensemble de nos dates de formations sur notre site.

